

Carnet de
découverte

Réserve Naturelle Régionale de
la Côte de Delme



Membre
du réseau
des

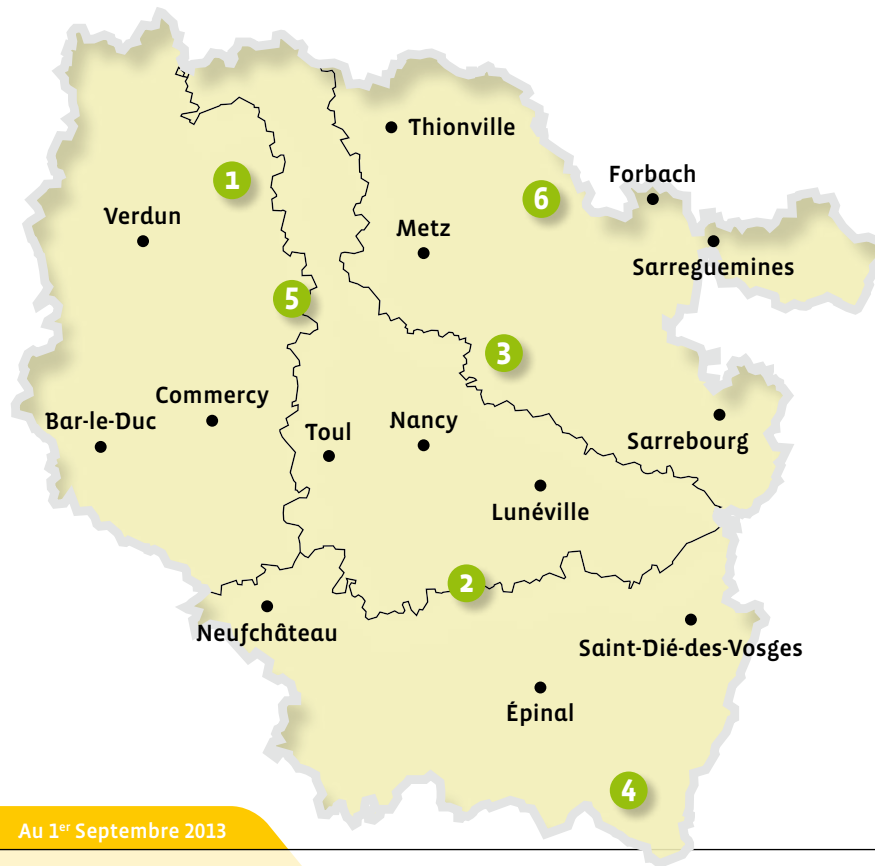


Réserves
Naturelles
DE FRANCE



La Région
Lorraine

Carte du réseau des Réserves Naturelles Régionales en Lorraine



Au 1^{er} Septembre 2013

- | | |
|--|--|
| 1 L'Étang d'Amel et de Senon
143 ha, classé en 2006 | 4 La Tourbière des Charmes
68 ha, classée en 2008 |
| 2 La Moselle Sauvage
381 ha, classée en 2006 | 5 Le site des Étangs de Lachaussée
607 ha, classé en 2009 |
| 3 La Côte de Delme
105 ha, classée en 2007 | 6 La Zone Humide du Moulin de Velving et Téterchen
93 ha, classée en 2009 |

Les Réserves Naturelles Régionales : une initiative lorraine

Pionnier en termes de sauvegarde du patrimoine naturel, le Conseil Régional de Lorraine a été le premier en France à créer, en 2006, une Réserve Naturelle Régionale. Aujourd'hui, notre politique en faveur de la biodiversité n'a pas faibli puisque notre région en compte six.

Six trésors naturels à préserver pour lesquels le Conseil Régional œuvre quotidiennement, six trésors naturels à transmettre également et qui sont devenus de véritables lieux d'éducation à l'environnement.

Je tiens à saluer le travail remarquable du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine à qui la mise en valeur des Réserves a été confiée et qui développe de nombreux outils pédagogiques. Je tiens également à remercier les propriétaires de ces réserves qui ont à cœur la préservation de ces espaces.

À travers ces carnets de découverte, créés en collaboration avec le Conservatoire, je vous invite à découvrir, ou redécouvrir, la faune et la flore particulièrement diversifiées de ces territoires naturels lorrains d'exception.

Jean-Pierre Masseret

Président du Conseil Régional de Lorraine



© MK

Les Réserves Naturelles Régionales de Lorraine

La Lorraine compte 2/3 des espèces d'oiseaux recensées en France.

Il existe en Lorraine une diversité d'espaces naturels reconnus pour la biodiversité qu'ils abritent. On y retrouve différents milieux : pelouses calcaires, tourbières, forêts, étangs patrimoniaux, prairies humides et prés salés.

Depuis 2005, le Conseil Régional de Lorraine s'est engagé dans le classement des Réserves Naturelles Régionales (RNR). L'objectif des RNR est de protéger les richesses écologiques du patrimoine naturel lorrain, de les faire connaître et les faire apprécier à leur juste valeur.

Aujourd'hui, six sites sont classés en RNR : l'Étang d'Amel en Meuse, la Côte de Delme en Moselle, la Moselle Sauvage en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges, la Tourbière des Charmes dans les Vosges, le site des Étangs de Lachaussée en Meuse et la Zone Humide du Moulin à Velving et Téterchen en Moselle.

Le Conseil Régional de Lorraine s'est fortement impliqué dans le classement de la Réserve de la Côte de Delme, butte calcaire emblématique. Elle offre une vue imprenable sur le Saulnois et la Nied et constitue un des hauts-lieux d'attractivité pour les découvertes naturalistes en Lorraine.

La Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Delme

Une vitrine de pelouses calcaires en Moselle

• **CLASSEMENT :**

Le 28 juin 2007 par le Conseil Régional de Lorraine.

• **SUPERFICIE :** 105 ha.

• **SITUATION GÉOGRAPHIQUE :**

Juville, Liocourt, Puzieux et Xocourt.

• **PROPRIÉTAIRES :**

Les communes mentionnées ci-dessus et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CEN Lorraine).

Un outil de protection de la biodiversité

Le classement en Réserve confère un statut de protection réglementaire garanti pour 12 ans permettant la préservation des habitats : pelouses calcaires, hêtraies-chênaies calcicoles et fourrés arbustifs.

Un partenariat concerté

Chaque année, le comité consultatif de la Réserve se réunit et associe de nombreux partenaires : les propriétaires, l'Etat, le Conseil Général de la Moselle, la Fédération Départementale des Chasseurs, l'Office National des Forêts, les représentants de la profession agricole, etc. Cette réunion est l'occasion d'aborder les actions qui sont menées sur le site.

Une Réserve de plus de 100 ha



Une gestion partagée

Pour que l'ensemble des activités cohabite en bonne intelligence (aéromodélisme, chasse, etc.), un plan de gestion organise la vie de la Réserve. C'est le CEN Lorraine qui est chargé de l'appliquer en tant que gestionnaire.



Le SENTIER de RANDONNÉE

PARCOURS : 6 km
DURÉE : 2 h 45
DÉNIVELÉ : 70 m



Conseils

Pensez à prendre **une paire de jumelles et des chaussures de randonnée**. En été, n'oubliez pas **votre chapeau** !

En période de chasse, soyez vigilants.

- 1 Départ au parking de Puzieux. Début du chemin derrière les panneaux d'accueil de la Réserve.
- 2 Contournez la barrière puis prenez le sentier qui monte vers la gauche à flanc de coteau. Des pieds d'orchidées jalonnent ce sentier, soyez vigilants !
- 3 En haut du coteau, rejoignez la table d'orientation (point n°4) sur votre droite et admirez le panorama de la vallée de la Seille.
- 4 Revenez sur vos pas et reprenez le sentier sur la droite jusqu'à l'antenne.
- 5 A l'antenne, empruntez le chemin goudronné.
- 6 Quittez ce chemin dans sa descente vers Liocourt en prenant à droite au niveau de la barrière. Suivez le sentier jusqu'à surplomber la carrière.
- 7 Descendez dans la carrière, domaine des criquets et lézards, traversez-la et empruntez les escaliers pour en sortir.
- 8 Prenez sur la droite le sentier à flanc de coteau et contemplez les Anémones pulsatilles sur la pente.
- 9 Aux panneaux, continuez quelques mètres jusqu'à la table d'orientation où vous aurez une vue dégagée sur la vallée de la Nied. Contournez la table vers le bas et dirigez-vous à droite en longeant le bosquet.

- 10 Une fois rejoint le chemin en contrebas, partez sur la droite et appréciez au printemps l'ambiance sonore qu'offrent les oiseaux présents dans les bosquets.
- 11 Arrivés à la séparation des chemins, prenez à droite pour rejoindre le chemin goudronné. A l'antenne, reprenez le sentier en sommet de Côte. Vous y entendrez certainement la Tourterelle des bois.
- 12 A la bifurcation, tournez à droite et empruntez le chemin qui descend.
- 13 Tournez ensuite à gauche et empruntez le sentier à flanc de coteau. Vous entrez dans le terrain de chasse de la Pie-grièche écorcheur !
- 14 Prenez le chemin sur votre droite et après la barrière dirigez-vous sur le sentier à votre gauche qui vous mènera à l'entrée de la Réserve (barrière).
- 15 Descendez le chemin à droite pour rejoindre le parking.



- Interdiction de cueillette
- Véhicules à moteurs interdits
- Interdiction de capture d'animaux
- Camping interdit
- Restez sur le sentier
- Chiens admis en laisse
- Interdiction de jeter des ordures
- Interdiction de faire du feu
- Interdiction nuisances sonores
- Interdiction de ramasser des fossiles

Extrait du fond de cartes IGN - Paris 2013 - Autorisation n° 7013025 - Source : Conseil Régional de Lorraine

Une Côte gorgée d'histoire



© FS

Forte de son passé, la Réserve de la Côte de Delme témoigne d'une richesse géologique, historique et écologique.

Rescapée de l'érosion, la Côte de Delme, âgée de 175 millions d'années, est une butte témoin de l'ère jurassique au milieu de la plaine. Cette position a été mise à profit par l'Homme comme en attestent les vestiges de l'époque gallo-romaine et les blockhaus qui rappellent sa position stratégique en temps de guerre.

Cette butte bien exposée au soleil, laisse l'eau s'infiltrer rapidement.

Le sol sec et pauvre en éléments nutritifs favorise le développement d'une végétation herbacée basse, que l'on définit de "pelouse calcaire". Ces conditions permettent le développement d'espèces à affinité méditerranéenne.

Ainsi, à la belle saison, vous pourrez observer des orchidées aux couleurs surprenantes, respirer des plantes aromatiques tels que Origan, **Thym serpolet** et Absinthe et écouter grillons et criquets.

L'ensemble du site est inventorié au titre du réseau européen Natura 2000 pour ses habitats et ses espèces d'intérêt communautaire.



© MK

Le Thym serpolet

Des espèces emblématiques

Avec un peu de chance, vous pourrez apercevoir un **Lézard des murailles** faisant le plein de soleil sur un rocher de la carrière. Son cousin, le Lézard des souches est également présent sur la Réserve, mais est beaucoup plus discret !



© FS

Le Lézard des murailles

La Pie-grièche écorcheur



© MK

La **Pie-grièche écorcheur** est un oiseau qui niche sur la Réserve. Vous reconnaîtrez facilement le mâle, perché au sommet d'un buisson, par son corps brun, sa tête grise et son large bandeau noir qui lui traverse les yeux (comme un masque !). Ce passereau présente une population stable sur la Réserve grâce à la diversité des paysages qui lui sont nécessaires pour chasser et se reproduire. La Pie-grièche écorcheur se régale de petits lézards et d'insectes pour son festin !

La Mante religieuse



© VG

La **Mante religieuse** est un insecte assez grand dont la taille varie de 4 à 7 cm. De couleur verte ou brune, on peut l'identifier par son corps allongé, une petite tête avec de grands yeux et de grandes antennes. Toujours en prière avec ses pattes avant repliées, immobile dans la végétation de pelouses, elle guette ses proies. Les criquets, sauterelles et papillons sont souvent à son menu.



© CG

© MK

© FS

Une explosion de couleurs et de formes

15 espèces d'orchidées sur la Réserve !

Les pelouses calcaires sont des milieux de prédilection pour les orchidées sauvages.

La variété des formes et des couleurs développées par les orchidées ne répond qu'à un seul but : attirer les insectes pollinisateurs qui assureront leur fécondation par le transfert de pollen d'une fleur à l'autre.

Attention, les orchidées que vous rencontrerez sont toutes petites à la différence des orchidées tropicales.

L'Orchis pyramidal ¹ est l'orchidée la plus présente sur la Côte. Son inflorescence dense et conique est typique. Elle forme un épi pyramidal de fleurs roses serrées facilement observables de mai à juillet.

L'Ophrys bourdon ² possède un labelle* bombé de couleur brune. Pour la reconnaître, il suffit de chercher le petit appendice vert qui apparaît vers l'avant en bas du labelle. Cette orchidée qui mesure de 20 à 30 cm fleurit de mai à juin.

A ne pas manquer

Au mois de mars-avril, sur le secteur de Liocourt, la Côte est recouverte d'un tapis d'Anémones pulsatilles. De floraison violette, ces plantes sont exposées face au soleil.

L'Anémone pulsatille ³ est une espèce relativement courante en Lorraine mais qui présente une belle population sur la Réserve.



1

© MK



2

© AD



3

© VG

© VG



* Labelle : troisième pétale de la fleur, souvent en position inférieure.

Une gestion extensive des milieux

Le pâturage des pelouses, comment ça marche ?

Au début du XX^{ème} siècle, la Côte était pâturée par des troupeaux de moutons itinérants qui venaient d'Alsace. Cette gestion a pris fin dans les années 1950. Ce n'est qu'en 2000 qu'un pâturage extensif a pu être remis en place par le CEN Lorraine sur la Côte.

Depuis, 150 brebis (de race Est à laine Mérinos) quittent leur bergerie pour rejoindre la Côte de Delme. Le pâturage, qui s'effectue de mi-avril à mi-octobre, permet d'entretenir les pelouses calcaires et de préserver la faune et la flore caractéristiques de la Réserve, en particulier les orchidées.



© CEN Lorraine



© MK

Vous apercevrez peut-être "Yves" le berger et son chien "Alpa" qui conduisent le troupeau dans cet espace libre de toute clôture. Yves suit le rythme des bêtes qui mangent aux heures les plus fraîches de la journée.

En dehors de la période de pâturage, les brebis retournent chez l'éleveur en bergerie afin de pouvoir agneler dans de bonnes conditions.



La Réserve de la Côte de Delme... un cœur de nature à préserver !

Contacts :

Conseil Régional de Lorraine

Hôtel de Région
Place Gabriel Hocquard - CS 81004 - 57036 METZ Cedex 1
Numéro vert : 0 800 37 37 37

Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

RNR de la Côte de Delme
3 rue du Président Robert Schuman - 57400 SARREBOURG
Tél. : 03 87 03 00 90

Le carnet de découverte de la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Delme est édité par le Conseil Régional de Lorraine. Pour disposer des autres carnets, veuillez contacter le Conseil Régional de Lorraine sur le site internet : www.lorraine.eu